

La mosaïque troublée : identité, langage et espace dans la désignation des personnes et des lieux en Jordanie

Françoise ABDEL FATTAH

Université d'Amman, La Sorbonne Abu Dabbi

Résumé

Les groupes sociaux développent des marqueurs identitaires particuliers. Ils entendent ainsi cimenter une cohésion indispensable à leur survie. L'étude de la toponymie et du système de désignation des personnes en Jordanie permet de relever des indices de l'appropriation langagière des lieux par les différentes communautés qui ont occupé ce territoire et des stratégies mises en œuvre pour fixer l'appartenance des individus à leur groupe. Ces marqueurs forment la mémoire familiale et sociale des communautés.

Bien que le mot « identité », d'un point de vue diachronique, ne soit pas nouveau, il a connu depuis quelques décennies une véritable inflation dans son utilisation par les sciences sociales confrontées à l'évolution des valeurs et des comportements, à la priorité manifestée par les individus au droit d'être eux-mêmes et à l'explosion des revendications identitaires, basées sur des éléments tels que la religion, la nation ou la culture. L'identité est une notion particulièrement difficile à circonscrire d'emblée du fait de son caractère polysémique et des multiples connotations qu'elle comporte. Elle recouvre des champs multiples si bien qu'elle s'inscrit dans des débats où la multidisciplinarité est reine¹. Cette docilité à intégrer les domaines les plus divers a conduit à une atomisation de la notion² qui rend son analyse d'autant plus complexe.

¹ Parmi les disciplines concernés, la psychologie, la psychanalyse, la sociologie, l'histoire, la littérature, la géopolitique : la liste des participants au Colloque international de Toulouse, 1980, dit cette interdisciplinarité (actes : *Identités collectives et changements sociaux et Production et affirmation de l'identité*, P. Tap, dir.).

² Brubaker R., « Au-delà de l'identité », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Seuil, sept. 2001, n°139. Ce chercheur américain en sciences sociales, relève l'association de la notion de « crise d'identité », en plus de thèmes communs tels que

Dans cet article, nous nous intéresserons à certains marqueurs identitaires propres à la société jordanienne. Après avoir développé notre conception de l'identité, nous centrerons notre analyse sur la problématique des rapports complexes entre identité et désignation des lieux et des personnes en Jordanie. Nous tenterons de montrer comment la mise en mots du spatial et de l'identification des individus dans le rapport constant à l'hétérogénéité des groupes reflète en fait un enjeu qui est celui de l'existence même des groupes produisant ces réseaux de significations.

1. Qu'est-ce que l'identité ?

L'importance des travaux d'Erikson pour comprendre la notion d'identité est indiscutable. Pour ce chercheur, la notion d'identité englobe la conscience par l'individu de sa spécificité, un travail inconscient et permanent de maintien de la continuité des différentes expériences effectuées au cours de son existence et des ajustements constants aux modèles culturels, vécus comme positifs, de la communauté. Erikson introduit également, par le biais de la personnalité, la jonction du temps individuel et du temps historique, en concevant une liaison nécessaire de l'identité personnelle avec celle du groupe et conséquemment de tous les points d'ancrage sociologiques, historiques, de mentalité et de civilisation.

« *Le sentiment conscient d'avoir une identité personnelle repose sur deux observations simultanées : la perception de la similitude avec soi-même et de sa propre continuité existentielle dans le temps et dans l'espace et la perception du fait que les autres reconnaissent cette similitude et cette continuité [...] qui font qu'une personne est significative pour d'autres, elles-mêmes significatives dans la communauté immédiate* ».

Les groupes développent des démarches stratégiques dont l'objet est de sauvegarder une image positive du groupe d'appartenance : ces démarches ont ainsi un rôle de définition de l'identité du groupe, et aussi de l'être humain qui les porte. Nous considérons donc l'identité comme lien et source de sens d'une communauté composée d'individus, douée d'une historicité et d'une culture. Les recherches menées autour du concept de culture depuis la fin du XIX^e siècle, qui incluent les travaux de Boas et du courant culturaliste nord américain, de la sociologie de Durkheim, de l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss, de Berque et ceux de la

les identités ethniques, raciales, nationales notamment, à des sujets hétéroclites allant de la Gaulle du V^e siècle, la Chevroliet ou la C.I.A. aux fossiles dermoépithéliales !

³ Erikson E. H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, traduit de l'américain par J. Nass et C. Louis-Combet, Paris, Flammarion, 1978, p. 45.

psychosociologie entre autres, ont contribué à l'émergence de la notion d'identité collective en faisant percevoir les faisceaux d'influences qui la modelent. L'identité d'un groupe est fondée sur des éléments appartenant à la mémoire collective et ces éléments sont l'objet d'une constante réactualisation.

Toute forme d'identité, du fait de sa structure et de son contenu, perdure malgré les transformations qu'elle connaît. L'identité confère à l'individu l'unicité. Cette unicité est cependant fortement corrélée au collectif car elle se situe dans une dialectique du «Je» et du «Nous» où «je suis "je"» en même temps que «je suis "Nous"». Il existe autant d'identités que d'individus et autant d'identités qu'il y a de peuples ou de groupes, les uns et les autres étant dans une perpétuelle quête d'identité. Cette quête d'identité se joue dans le rapport à l'autre, dans ce qui fait que soi et l'autre sont des entités distinctes, tant au niveau individuel que collectif. En étant porteur d'une identité individuelle, l'individu est aussi porteur d'un fragment d'identité collective, car il est placé au centre d'un réseau complexe de co-appartenances.

Ces co-appartenances confèrent aux individus et aux groupes différentes facettes qui seront convoquées selon le contexte ou le reflet que l'Autre, individu ou groupe, renvoie. L'identité collective apparaît dès lors comme résultante de l'action de l'homme et, telle que la voit Jacques Berque, elle « *ressemble à un polyèdre, dont sous tel éclairage un angle s'illumine, sans que disparaissent les autres* ».

Nous adhérons pleinement à cette perception car tout en soulignant la diversité des aspects, elle exclut toute idée de dispersion : si certains aspects peuvent être mis en lumière selon les exigences de tel ou tel contexte, l'individu ou le groupe est ce qu'il est, entité unique et complète. Notre propre vision de l'identité⁵ se ramène aux éléments suivants :

- Une identité collective est une structure subjective émergente dans l'interaction avec l'Autre, groupe ou individu, et qui compose une représentation du groupe. Elle cimente, chez les membres d'un groupe, le sentiment de faire corps et d'être liés entre eux et résulte donc de la

⁴ Berque J., « Qu'est-ce qu'une identité collective ? » in *Echanges et communications, Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss*, Réunis par J. Pouillon et P. Maranda. t. 1. Paris-La Haye, 1970, p. 479.

⁵ Abdel Fatah F., *Représentations interculturelles et identités en contact dans l'enseignement de la culture française en Jordanie*. Thèse de doctorat. Univ. de Franche-Comté, Besançon, Sep. 2006. Pour une étude plus détaillée, voir le chapitre 1.

conscience de co-appartenance à ce groupe : l'enjeu est de se reconnaître comme Un et d'être reconnu comme tel par les autres.

- Elle est souvent anciennement constituée et s'auto-légitime dans la tradition et dans l'histoire de la communauté. Mais elle est aussi en transformation constante car elle peut intégrer des éléments nouveaux tout en maintenant une nécessaire cohérence, assurant ainsi à la structure dialectique formée la continuité et la permanence sans lesquelles il ne peut y avoir émergence d'une identité collective.

- Les composantes participant à cette structure sont la langue, la religion, la nation, le territoire, la notion de groupe ethnique, et la culture au sens anthropologique (les conduites sociales : habillement, cuisine, habitat, art, manières de penser et d'agir...).

Le langage est révélateur de certains marqueurs identitaires car il constitue une forme de matérialisation, dans l'espace et dans le temps, du passé des communautés : c'est par le vecteur de la trace écrite et de la transmission orale que se perpétue un passé dans lequel les groupes puisent leurs racines identitaires. C'est à l'intérieur de ce lien entre les événements du passé et les pratiques actuelles que se forge la mémoire des sociétés. L'étude des stratégies de désignation des lieux et des personnes permet de repérer certaines empreintes de cette filiation.

2. Désignations des personnes comme marqueurs identitaires

Marqueur identitaire fort, le nom a aussi un rôle de conservation de la mémoire du groupe familial et social. Cette capacité à identifier un individu mais aussi à témoigner de l'épaisseur culturelle de ces groupes se révèle avec force dans le système de dénomination des individus dans une société arabo-musulmane telle que la société jordanienne. Il s'agit en effet d'une société de type communautaire où l'individu est d'abord et dès sa naissance, corrélié à un groupe d'appartenance particulier avant d'être reconnu dans sa singularité, et il en a une conscience forte.

2.1. Système du nom en Jordanie

Alors qu'en France l'enfant est appelé par son prénom auquel peuvent s'ajouter plusieurs autres prénoms⁶, en Jordanie, l'individu est

désigné par ce que l'on nomme « *el ism arbaa maqalé* », c'est-à-dire « le nom en quatre parties ».

La première partie est le prénom propre de l'enfant et constituera son prénom usuel. La deuxième partie est le prénom du père, la troisième partie le prénom du grand-père, la quatrième partie étant occupée par le patronyme. Une première fonction de ce nom en quatre parties est d'identifier l'individu par rapport à d'éventuels homonymes, ce qui est extrêmement fréquent étant donné que certains prénoms sont très répandus et que les familles, au sens élargi du terme, peuvent compter des centaines de personnes et parfois même plus. Une autre fonction est de marquer de façon constante la filiation de l'individu et de le situer comme descendant d'une lignée, d'un clan ou d'une tribu donnés.

Certains prénoms sont typiquement musulmans (Mohamed, Abdel-Rahman...) et situent l'individu dans sa communauté religieuse. D'autres sont représentatifs d'une origine bédouine (Mash'al, Sfoug, Quatban...) et sont dotés ainsi d'une double capacité identificatrice : le sujet est immédiatement situé d'une part dans sa communauté sociale d'origine et d'autre part dans son identité jordanienne *versus* identité palestinienne, les Jordaniens étant tous d'origine bédouine. Le nom de famille situe la personne dans son appartenance nationale.

Par ailleurs, l'attribution en deuxième prénom de celui du père comporte une connotation affective, car cela permet de conserver le souvenir de l'être cher. Beaucoup de pères donnent à leur fils le prénom de leur propre père en premier prénom (ou le prénom de leur mère pour les filles) afin de le faire perdurer sur un plus grand nombre de générations. Le prénom du père deviendra ainsi la deuxième partie du nom du futur petit-fils et la troisième partie pour les enfants de la troisième génération. Ainsi, pour les familles ne comportant que des filles, le prénom du père (et du grand-père) sera perdu dès la deuxième génération puisque leurs enfants porteront les prénoms des ascendants des maris. L'usage de ce nom en quatre parties est requis en permanence si bien que le sujet « porte » son ascendance au fil de son existence et fait psychiquement corps avec elle.

2.2. Nom et identité sociale

Il convient, pour bien comprendre ces phénomènes, de garder à l'esprit que les États du Moyen-Orient, qui sont pour beaucoup des entités territoriales minuscules comparées à d'autres pays de la planète, résultent d'un découpage géographique récent d'un point de vue historique et abritent des communautés qui, au-delà de particularismes nationaux, se

⁶ Ces prénoms sont, généralement, celui du parrain, celui de la marraine, marquant ainsi l'héritage judéo-chrétien de la société française, et éventuellement d'autres, choisis, pour la plupart, selon le goût et les croyances des parents.

reconnaissent comme membres d'une macro-communauté arabe et musulmane. En effet, la Jordanie, comme les Etats et peuples arabes voisins, faisait partie autrefois d'une seule et même grande province : la grande Syrie ottomane. Avec la constitution des Etats modernes, les tribus et clans vivant dans cette région ont été parfois séparés par l'émergence de nouvelles frontières. Malgré l'apparition de ces nouvelles limites territoriales, les membres de ces tribus continuent d'entretenir des relations entre elles et peuvent posséder des résidences dans plusieurs pays. Les cheikhs des grandes tribus conservent prestige et autorité sur l'ensemble de cette communauté : le titre de cheikh signifie que l'individu est descendant de la noblesse religieuse des tribus. Il s'agit donc bien plus d'un statut social que d'un statut religieux et il peut être héréditaire. Toutefois, l'individu pressenti pour cette charge doit avoir l'accord de la collectivité et présenter des qualités personnelles réelles telles qu'être généreux, être fort, être respecté par la communauté, avoir des connaissances, être respectueux des alliances entre les tribus et être agréé par d'autres cheikhs. Il a la charge de régler les différends entre les familles.

Sous cette mosaïque troublée par les événements géopolitiques intervenus au XX^e siècle, les réseaux de significations demeurent : ainsi, chacun est à même de situer un individu, d'après son nom de famille, comme appartenant à une famille jordanienne, palestinienne, syrienne ou libanaise. Pour certaines familles palestiniennes, le nom de famille est directement calqué sur le nom du village dont la famille est originaire en Palestine : la famille « *Nabulsi* », par exemple, est originaire de la ville de Naplouse, dont le nom arabe est « *Nablouse* », en Cisjordanie, ou encore le nom de la famille « *Silawi* » vient du village d'origine, « *Sileh* », également en Cisjordanie ; ce lien permanent fonde ainsi de puissantes racines à l'imaginaire identitaire du membre du groupe concerné.

Cette identification de la personne se fera aussi sur un axe vertical, allant de la cellule familiale ou « *asra* » à la tribu ou « *Eachira* ». Ainsi, un membre de la « *asra* » peut porter un nom différent de la « *Eachira* » à laquelle il appartient, mais conservera une conscience forte de cette appartenance, qui fait partie intégrante de son identité. Un individu portant tel ou tel nom de famille sur ses papiers officiels d'identité peut très bien, au lieu de celui-ci, faire usage du nom de sa « *Eachira* » d'origine, pour se présenter dans la vie quotidienne ou dans son milieu de travail : cette pratique illustre parfaitement une des stratégies identitaires mise à jour par

Camillieri⁷ et dont la mise en œuvre permet d'obtenir un bénéfice psychologique ou de satisfaire un intérêt social. Si le même individu se présente à un interlocuteur jordanien qui ne le connaît pas sous son nom de famille officiel, on lui demandera aussitôt à quelle « *Eachira* » il appartient. Sa réponse permettra immédiatement à son interlocuteur de le situer de façon claire et suffisante. Ce repérage quasi-automatique est rendu possible par le petit nombre d'habitants jordaniens. Avec ses 6 millions d'habitants, environ, la Jordanie se vit un peu comme une grande famille où il y a toujours un indice fonctionnant comme facteur d'identification de l'individu, les prénoms et le nom de famille constituant l'un d'eux. La personne qui décline son identité est donc immédiatement replacée par son interlocuteur au sein d'une communauté d'origine avant d'être considérée dans son individualité.

3. Désignations spatiales comme marqueurs identitaires

La toponymie, définie comme l'« étude linguistique des noms de lieux d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation, ou de leur signification »⁸, relève a priori d'une problématique géographique : celle des rapports complexes entre espace et société. Vue sous l'angle de la mise en mots du spatial, du social et des corrélations réciproques de ces deux niveaux, elle intéresse aussi le sociolinguiste. Nous tenterons ici de faire apparaître les articulations entre espace, langue et mémoire de la société jordanienne. La portée heuristique de l'entree toponymique est indéniable car elle permet une lecture des rapports sociaux et des rapports spatiaux. Dans cette problématique, la notion de territoire est majeure.

3.1. Le territoire, une notion majeure

Examinée sous l'angle des sciences politiques, la notion de territoire est relativement ciblée :

« Quand on s'intéresse à la cité et à l'ordre international qui en dérive, le territoire renvoie à une acception plus précise. Il désigne alors le résultat d'un construit social qui a conduit l'homme à faire du territoire le

⁷ Camillieri C. et alii, *Stratégies identitaires*, P. U.F., Paris, 1990.

⁸ *Trésor de la langue française*, CNRS, Gallimard, tome seizième, 1994.

support de l'autorité publique et le critère d'appartenance à une communauté politique⁹ ».

Une communauté politique se construit donc en fonction de l'appartenance à un espace qui a pour vocation de réunir les individus qui l'occupent. Cette réunion des individus, qui sont soumis aux mêmes lois, aux mêmes normes et valeurs, s'opère en transcendant leurs particularismes et leurs différences. Ainsi, l'Etat « a compétence sur le territoire, qui est celui de son socle national, de son socle stato-national, et tous les individus qui appartiennent à ce territoire sont soumis à l'autorité de cet Etat¹⁰ ». Badie observe par ailleurs que « le principe de territorialité appartient à un niveau de sens et donc à une culture¹¹ ». Il entend par là que le principe de territorialité n'est pas issu d'un phénomène naturel mais résulte d'une construction historique et que cette construction prend forme en dépendance étroite avec des systèmes symboliques et des cultures. Le territoire entre donc bien en jeu dans les processus identitaires d'une communauté et les dénominations utilisées pour organiser l'espace d'une communauté entretiennent des liens avec la mémoire des sociétés.

Se penchant sur la notion de territorialité dans le monde de l'Islam, Badie souligne que l'espace territorial est celui de l'ensemble des croyants, quel que soit le mode d'organisation de la cité et de ses limites territoriales. Ainsi, si cet espace intègre une limite, un « bornage », celui-ci ne peut correspondre qu'à une nécessité conjoncturelle. L'Islam, selon cet auteur, « impose surtout une vision centrifuge de l'espace, où l'abolition des limites l'emporte plutôt sur l'enfermement¹² ». Si bien que l'*Umma* correspond davantage à un espace qu'à un territoire puisque dans la définition du territoire posée par cet auteur c'est le territoire qui crée l'autorité. L'*Umma* conçue ainsi comme productrice d'autorité « là où se trouvent des croyants », dessine une géographie différente de la géographie territoriale qui correspond à des espaces limités et organisés politiquement. Le principe de territorialité de l'*Umma* s'organise lui, non pas selon une forme d'organisation de la cité, mais selon un système de solidarité communautaire. Ce point de vue n'est pas sans rappeler celui d'Anderson qui conçoit la nation comme : «... une communauté politique imaginaire, et

imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine¹³ ». C'est cet imaginaire d'autant plus fort qu'il perdure sans être explicite que l'on peut lire au travers des mots désignant la construction d'un espace par un groupe social donné.

Cette acception de la notion de territoire est étroitement liée à un aspect religieux qui ne différencie pas le temporel du spirituel. Il nous semble que cette conception, si elle s'inscrit plutôt en pointillés, puisque'elle relève plus d'un imaginaire de solidarité communautaire que d'un bornage réel, existe bel et bien. Par ailleurs, l'appréhension de la notion de territoire en Jordanie ne peut être envisagée sans faire référence à la création relativement récente de l'Etat et aux modifications de la frontières qu'il a connues. Nous pensons par exemple au détachement de la Cisjordanie à la fin des années 80. Si les traces de son rattachement initial au royaume sont encore présentes dans la mémoire collective jordanienne, d'autres sont, elles, toujours visibles et contribuent certainement à entretenir cet imaginaire territorial¹⁴.

⁹ Anderson B., *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'anglais, P.-E. Dauzat, Paris, La Découverte, p.19. Par « imaginaire », Anderson entend que même au sein de la plus petite communauté, bien qu'il soit impossible que chaque individu connaisse tous ses concitoyens, chacun a conscience de vivre en communion avec tous. Il rejoint le point de vue de Renan qui affirmait qu'une nation signifie que des individus partagent des valeurs communes. La nation est limitée, en ce sens qu'aucune communauté ne peut fonctionner hors d'un cadre territorial délimité et au delà duquel vivent d'autres nations. Elle est souveraine parce qu'Anderson situe l'apparition du concept à l'époque des Lumières et de la Révolution : cette époque marque non seulement la fin de la royauté dynastique d'ordonnance divine, mais aussi l'affirmation du désir des nations d'être libres. « L'Etat souverain est le gage et l'emblème de cette liberté ». Enfin, elle est imaginée en ce sens qu'elle est conçue par ses membres comme une communauté à l'intérieur de laquelle les individus se sentent liés par une solidarité profonde, quel que soit leur statut social. ¹⁰ Ainsi, dans un quartier d'Amman, on peut encore lire sur un édifice la pancarte « Jamayeh mounahatha Nabless ». Maison associative du gouvernement de Naplouse. Cet établissement qui fonctionne toujours, comporte un centre de santé, une salle des fêtes louée pour les mariages, divers services (cours de couture, de tricot...) et un « service social » distribuant des aides financières, qui peuvent être mensuelles. Les aides financières sont attribuées en priorité, mais non exclusivement, aux personnes venant du gouvernement de Naplouse. Créé après l'occupation de la Cisjordanie par Israël en 1967, avec l'autorisation du gouvernement jordanien, ce type d'établissement est le fait de particuliers, originaires du gouvernement de Naplouse en Cisjordanie, constitués en association. Le but était de venir en aide aux personnes originaires de cette ville et domiciliées en Jordanie. Pour chaque gouvernement de Cisjordanie, des établissements similaires ont vu le jour au cours de cette période.

⁹ Badie B., « La fin des territoires », *Dahiana*, oct.-nov.-déc. 1995, n° 17, p. 20.

¹⁰ Badie B., « La fin des territoires », op. cit., p. 20.

¹¹ Badie B., « La fin des territoires », op. cit., p. 21.

¹² Badie B., « La fin des territoires », op. cit., p. 22.

Cet aspect géopolitique lie à celui d'espace territorial issu de l'Islam fait du territoire un élément fort des processus identitaires en Jordanie.

Considéré d'un point de vue sociologique, le territoire revêt des aspects tout aussi spécifiques. Il correspond aussi à un espace plus vaste dans un pays où les conditions de survie passent par des réseaux qui dépassent les frontières et perpétuent des modes de communalisation indépendants des structures étatico-nationales. En Jordanie, pour une partie de la population d'origine palestinienne, le territoire fonctionne davantage comme une entité subjective liée à la patrie perdue, qui a la particularité d'être à la fois proche et lointaine, réelle et imaginée. En effet, de la vallée du Jourdain et de certaines hauteurs des environs d'Amman, on peut apercevoir à l'œil nu le territoire cisjordanien. L'appartenance au territoire se manifeste par des liens plus fusionnels. Réduits à n'être que des observateurs d'un territoire à portée de main et en même temps inaccessible, beaucoup de Palestiniens éprouvent un sentiment de nostalgie permanent, exacerbé, qui peut prendre la forme d'un mode de référence symbolique à ce terroir devenu un ailleurs. Car dans les maisons palestiniennes, le pays, cet ailleurs, est là, sur les murs¹⁵, dans les menus¹⁶, dans les paroles des parents, les souvenirs évoqués de traditions, pratiques ou gestes. En ce sens, toute conduite structurée en fonction d'une unité spatiale peut s'appréhender en termes de territorialité. Ces conduites, qui mettent en scène une appropriation symbolique du territoire, sont révélatrices des contraintes ressenties par les acteurs sociaux et des stratégies qu'ils sont amenés à déployer pour y faire face.

Proximité et éloignement contribuent ainsi à nourrir un lien qui unit l'individu au territoire. Il nous apparaît dès lors que le territoire est une entité subjective aussi bien pour ceux qui y vivent que pour ceux qui en sont coupés. La territorialité n'est pas exclusivement sédentaire; pour les populations nomades ou bédouines dans le cadre jordanien, le territoire est vécu comme un espace immense, plus ou moins ouvert, dont les limites

¹⁵ Les murs sont souvent ornés de cartes de la Palestine, de photos (par ex. des paysages ou des symboles du patrimoine culturel tels ces posters de portes caractéristiques des vieilles maisons de Jérusalem), de bibelots ou ustensiles anciens, par ex. les « ghorbals », grands cribles circulaires utilisés jadis pour séparer les graines, lentilles ou blé, des impuretés qui pouvaient y être mêlées; ou encore la clé de la maison perdue.
¹⁶ Certains plats sont typiquement palestiniens comme le « msakhan » (poulet présenté sur de grands pains ronds trempés dans l'huile d'olive et saupoudrés de « sumaq », épice caractéristique de ce plat), les feuilles de vigne farcies ou le thym pilé qui se mange avec de l'huile d'olive.

dépassent souvent le cadre de l'Etat, s'ancrant ainsi aussi bien dans l'imaginaire que dans des espaces réels.

Le territoire est porteur de multiples informations sur le mode d'appropriation collective spécifiques de l'espace par les communautés qui coexistent sur une même aire. Ainsi, en Jordanie, certaines régions sont « la propriété » de grandes tribus, et ceci en dehors de tout registre officiel. Les petits villages sont en majorité habités par une population jordanienne, les Palestiniens s'étant implantés dans les villes. Là se profile une autre facette des rapports identité-territoire : la population jordanienne d'origine palestinienne est, dans sa grande majorité, citadine, alors que les villages sont, eux, très majoritairement peuplés de Jordaniens d'origine. Notons également que les camps de réfugiés, situés dans les villes ou à leur périphérie, sont exclusivement habités par des Palestiniens¹⁷.

3. 2. Toponymie et identité

Le repérage des désignations des lieux est révélateur de l'appropriation langagière de l'espace. Ainsi, à travers les noms portés par les quartiers, les collines d'Amman, transparaît une partie de l'histoire et de la formation de la capitale jordanienne. Les exemples sont nombreux et nous n'en citerons que quelques-uns :

- *Hay al-harman*¹⁸, littéralement « le quartier des Arméniens » est situé sur une des collines d'Amman, la colline de *Achraqfiyyeh*. Il doit son nom au fait que lors de l'installation de la communauté arménienne à Amman, les membres de cette communauté se sont systématiquement dirigés vers le *Jebel Achraqfiyyeh* pour y racheter des parcelles de terre appartenant à Haïgaz et Méjid Norway, respectivement arméniens et circassiens, et propriétaires de ces terrains. Cette colline, qui s'appelait à l'époque « la montagne de Haïgaz » est devenue, après 1949, « le *Hay al-Arman* ». Bien que ce quartier se soit petit à petit vidé de ses habitants arméniens qui émigrèrent dans les années 1970, il a conservé son nom.

- *Madi-al-Rimam*¹⁹ est un quartier situé en basse ville. Ce nom, signifie « la vallée des animaux morts » en référence à la période

¹⁷ Chatelard G., « L'adolescence du regard », in *Jordanie, le royaume frontière*. Paris. Autrement, 2001, p. 111. L'auteur note, en parlant du camp de la ville de Madaba. « Plus qu'un quartier, c'est un territoire (souligné par l'auteur) palestinien où aucun Jordanien "de souche" ne songerait à s'installer ».

¹⁸ Ohanessian-Chapin A., « Les Arméniens à Amman », in *Amman, ville et société*. Beyrouth, CERMOOC, 1996.

¹⁹ Sawalha A., « Identity, self and other among palestinian refugees in east Amman », in *Amman ville et société*, Beyrouth, CERMOOC, 1996.

antérieure à 1948 où les habitants des zones environnantes avaient pour habitude de jeter les détritius et les animaux morts. Cependant, ses habitants actuels, des réfugiés palestiniens de 1948, l'appellent *Harai al-Mahasra* d'après le nom du village palestinien de *Beit Mahsraer* dont sont originaires la majorité des premiers réfugiés arrivés dans cette vallée.

- *Al-wahdat* est un des plus importants camps de réfugiés d'Amman. Rattrapé par l'expansion rapide de la capitale, il en constitue maintenant un quartier. Le mot « *wahdat* » signifie « unies », en référence aux unités préfabriquées d'habitations installées à l'époque par l'UNRWA pour abriter les réfugiés arrivant à Amman.

- *Ras El-Eain*, nom d'une colline d'Amman qui signifie « le point précis d'où sourd la source » doit son nom à la source qui détermina l'installation des populations ayant réinvesti le site ancien de Philadelphie, la ville moderne d'Amman²⁰. Ce témoignage linguistique est précieux car il constitue la trace d'un passé que les nouvelles générations jordaniennes ne peuvent connaître dans un pays où l'approvisionnement en eau potable est devenu problématique.

On peut remarquer en outre que certains quartiers sont habités par des familles palestiniennes majoritairement originaires de la même région, ce qui contribue à perpétuer le lien social préexistant à la proximité spatiale actuelle et concourt peut-être à recréer, dans l'imaginaire collectif, le pays perdu. Cette conduite est attestée par une étude sur les réfugiés du Liban effectuée par Rosemary Sayigh²¹.

La construction d'un imaginaire de l'espace peut aussi résulter d'une volonté institutionnelle de construction de la territorialité, ainsi que nous

²⁰ Mounif A.-R., *Une ville dans la mémoire*, Amman, Beyrouth, Actes sud, 1996 pour la traduction française, p. 133 : « Lors de sa fondation, il y a des siècles, on la [Philadelphie, l'actuelle Amman] baptisa même "ville des eaux" et c'est précisément à l'existence de cette eau que l'on doit sa reconstruction à l'époque moderne. Le long voyage commençait à Ras el-Ain. Pour couvrir les besoins d'Amman, la source abondante et grondante [...] donnait naissance à une rivière [...] qui rejoignait le fleuve El-Zarka. Ils s'unissaient et poursuivaient ensemble leur merveilleux périple avant de se jeter dans le Jourdain. »

²¹ Sawalha A., « Identity, self and other among palestinian refugees in east Amman », p. 349, in *Amman ville et société*, Beyrouth, CERMOQ, 1996, cite cette étude de Sayigh, 1979, selon laquelle « states that the camps resembled pre-1948 Palestine, that is the camps were arranged to recreate the former villages ». L'auteur note ensuite l'attitude similaire des habitants du quartier de Wadi al-Rimam à Amman.

l'avons relevé dans les travaux de Maffi²². Dans son étude sur les rapports qu'entretiennent les élèves des classes de première et de terminale des établissements scolaires jordaniens, elle relève à juste titre l'importance donnée aux voyages scolaires :

« La présentation des lieux historiques dans les manuels ainsi que les visites scolaires sont à l'origine de la création d'itinéraires dans le temps et dans l'espace de la nation. Ils permettent aux étudiants de matérialiser l'idée d'unité territoriale, de continuité dans le temps et de s'identifier aux civilisations, les ancêtres, qui ont habité cette entité spatio-temporelle. Les frontières sont construites imperceptiblement par les itinéraires mentaux et physiques suivis par les étudiants à travers les textes et le paysage naturel et monumental. [...] Les frontières nationales sont dessinées d'une manière subtile et inconsciente. »

Objets d'une circulaire du ministère de l'enseignement, répétés chaque année, et même plusieurs fois par an, ces voyages s'effectuent sur les grands sites historiques ou dans des musées retraçant l'histoire de la nation. Pour étayer son affirmation, Maffi se réfère à l'argumentation d'Anderson²³ qui soutient que l'éveil des consciences nationales dans les Etats créoles américains de la fin du XVIII^e siècle a eu pour déclencheur essentiel les voyages, qu'il qualifie de pèlerinages séculiers, des fonctionnaires créoles dans les provinces qu'ils administraient. Tout comme les pèlerinages, voyages dotés de valeurs hautement symboliques devant cimenter et fortifier le sentiment religieux du pèlerin, les voyages scolaires, véritables rites collectifs, peuvent être vus comme une démarche de dévotion laïque à l'histoire et à la géographie du pays.

Les gestions particulières de l'espace qui se manifestent en situation d'hétérogénéité socio-ethnique, comme on le voit en Jordanie, confirment l'importance de l'élément territorial et des représentations qui lui sont liées dans la constitution des identités collectives.

4. Conclusion

En explorant les modes de désignation des personnes et de l'espace en Jordanie, nous avons voulu montrer qu'ils sont des produits sociaux hautement révélateurs des identités en contact. Les stratégies linguistiques mises en œuvre par les communautés concernées peuvent même être

²² Maffi I., *La politique des objets, discours et pratiques du patrimoine dans la construction de l'identité jordanienne*, Thèse de doctorat, Univ. de Lausanne, 2003, p. 379.

²³ Anderson B., *L'imaginaire national*, op.cit., chap. 3, p. 66 et suivante.

interprétées comme de véritables revendications mémorielles car elles s'inscrivent dans une dialectique dont l'enjeu est la mémoire, la visibilité et l'existence même des groupes sociaux qui les produisent. Ainsi, les identités collectives se projettent, se construisent et se reconstruisent dans les différents marqueurs nominaux, véritables ciments de la co-appartenance à un groupe, et dans ceux qui relèvent d'un mode particulier d'appropriation de l'espace sur lequel vivent ces communautés.

Le repérage de ces marqueurs linguistiques de l'identité devient une « lecture » des rapports sociaux particuliers à des groupes : au-delà du simple décryptage, que nous apprennent ces mots ? Ils nous apprennent qu'ils sont aussi une voie d'accès privilégiée aux objets d'analyse de par leur capacité à témoigner de la construction sociale et symbolique du vécu des populations qui les utilisent. Considérée sous cet angle, la langue parle moins des objets qu'elle a pour mission de désigner que de la façon particulière dont les locuteurs procèdent à une mise en mots dominant du sens à leur identité. On ne peut manquer de faire le parallèle avec les travaux d'Humboldt qui, au début du XIX^e siècle déjà, cherche à établir des rapports entre le langage et la pensée, la langue et les cultures, et fait même de ce lien dialectique « le fondement et la finalité de toute enquête linguistique » :

« Du fait de la dépendance réciproque de la pensée et du mot, il est clair que les langues ne sont pas à proprement parler des moyens pour présenter une vérité déjà connue, mais, au contraire, pour découvrir une vérité auparavant inconnue. Leur diversité n'est pas due aux sons et aux signes : elle est une diversité des visions du monde elles-mêmes²⁴ »

La didactique des langues ne peut faire l'économie de cette approche sans passer à côté des dimensions culturelles d'une langue et se priver ainsi d'un outil de réflexion disponible en permanence mais qu'il convient de désenclaver de la gangue grammaticale dans laquelle il est trop souvent pris, du moins dans les cursus d'enseignement du FLE en Jordanie²⁵. La prise en compte de cette perspective pourrait offrir à l'apprenant la possibilité d'effectuer un véritable itinéraire personnel au sein de la langue qu'il apprend à connaître, dans un commerce permanent

²⁴ (von) Humboldt Wilhelm, *Sur le caractère national des langues*, présenté et traduit par Denis Thouard, éd. du Seuil, Paris, 2000, p. 101.

²⁵ Que l'on ne voie pas ici une stigmatisation des pratiques d'enseignement en Jordanie, car à n'en pas douter, ces pratiques se retrouvent très certainement en de nombreux milieux d'enseignement. Ce sont simplement ceux dont nous avons la meilleure perception de par notre expérience professionnelle.

avec l'Autre, de percevoir la singularité de cet Autre, ainsi que les réseaux de significations qui l'inscrivent lui-même au sein d'un groupe social donné. Il sera peut-être ainsi à même de développer les moyens d'une distance critique et de lire les liens qui tissent sa propre co-appartenance.

Précisons en outre que nous voyons dans ce jeu de miroir entre la langue et la culture une véritable occasion de dégager les moyens d'amorcer un dialogue entre les civilisations (même si nous sommes ici dans le cadre restreint d'un cours de langue), dialogue que de nombreuses voix appellent de leurs vœux en ces temps de remontée des fixations identitaires qui se concrétisent souvent par des ruptures nées de différences non acceptées ou non assumées, parfois meurtrières. C'est en apprenant la singularité de l'Autre que l'on acquiert les moyens de mesurer la sienne propre.

Bibliographie

- ABDEL FATTAH Françoise, *Représentations interculturelles et identités en contact dans l'enseignement en Jordanie*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, Septembre 2006.
- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national*, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme, trad. de l'anglais Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, Sciences humaines et sociales, 2002.
- BADIE Bertrand, « La fin des territoires », *Qantara*, oct., nov., déc. 1995, n°17.
- BERQUE Jacques, « Qu'est-ce qu'une identité collective ? » Dans *Echanges et communications*, Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss, Réunis par J. Pouillon et P. Maranda, t. 1, Paris-La Haye, 1970.
- BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Seuil, sept. 2001, n°139.
- CAMILLERI Carmel et alii, *Stratégies identitaires*, Paris, P.U.F., 1990.
- CHATELARD Géraldine, « L'adolescence du regard », in *Jordanie, le royaume frontière*, Paris, Autrement, 2001.
- ERIKSON Erik H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, traduit de l'américain par Joseph Nass et Claude Louis-Combet Paris, Flammarion, 1978.
- (von) HUMBOLDT Wilhelm, *Sur le caractère national des langues*, présenté et traduit par Denis Thouard, Paris, éd. du Seuil, avril 2000.
- MAFFI Irène, *La politique des objets, discours et pratiques du patrimoine dans la construction de l'identité jordanienne*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2003.
- MOUNIF Abdel-Rahman, *Une ville dans la mémoire*, Amman, Beyrouth, Actes sud, 1996 pour la traduction française.

OHANNESIAN-CHARPIN Anna, « Les Arméniens à Amman », in *Amman, ville et société*, Beyrouth, CERMOC, 1996.
SAWALHA Aseel, 1996, « Identity, self and other among palestinian refugees in east Amman », in *Amman ville et société*, Beyrouth, CERMOC.
Tre sor de la langue fran aise, CNRS, Gallimard, 1994.